Le subjonctif et le conditionnel

Le subjonctif et le conditionnel présentent des actions qui ne sont pas certaines : voulues, imaginées ou soumises à une condition. Tu sauras les former et expliquer leur emploi dans une phrase.

L'ESSENTIEL

Le subjonctif présente une action voulue ou envisagée ; le conditionnel, une action imaginée, souhaitée ou soumise à une condition.

Si + imparfait → conditionnel présent

Astuce : Pour repérer un subjonctif, place « il faut que » devant. Pour le conditionnel, cherche le « r » du futur suivi des terminaisons de l'imparfait.

- Subjonctif présent : radical de « ils » au présent + -e, -es, -e, -ions, -iez, -ent.
- Irréguliers : que je sois, que j'aie, que je fasse, que j'aille, que je puisse.
- Subjonctif après un verbe de volonté ou de sentiment, et après bien que, pour que, avant que.
- Conditionnel présent : radical du futur + -rais, -rais, -rait, -rions, -riez, -raient.
- Conditionnel passé : auxiliaire au conditionnel + participe passé (j'aurais aimé).
- Si + imparfait, conditionnel présent ; si + plus-que-parfait, conditionnel passé.
- Valeurs du conditionnel : hypothèse, souhait ou politesse, futur dans le passé.

EXEMPLE GUIDÉ

Conjugue les verbes entre parenthèses : « Si nous (partir) plus tôt, nous (voir) le début du film. »

1. Je repère la structure : « si » introduit une condition qui n'est pas réalisée.
2. Après « si », j'emploie l'imparfait : « si nous partions ».
3. Dans la principale, je mets le conditionnel présent : radical du futur « verr- » et terminaison « -ions ».
4. J'écris : « Si nous partions plus tôt, nous verrions le début du film. »

PIÈGE DU BREVET

Le conditionnel juste après « si »

Le conditionnel ne se met jamais juste après « si » : « Si j'aurais su » est incorrect. Après « si », écris l'imparfait ou le plus-que-parfait, et garde le conditionnel pour l'autre proposition : « Si j'avais su, je serais resté ».

EXERCICE TYPE BREVET

Expliquer l'emploi des modes

Lis ce texte inventé : « Nora regardait la mer. Si elle avait un bateau, elle partirait loin d'ici. Sa mère lui avait promis qu'elles iraient un jour sur l'île d'en face. Il faudrait seulement que le vent soit calme. »

1. Donne le mode et la valeur de « partirait ».
2. Quelle est la valeur de « iraient » ?
3. À quel mode est « soit » ? Justifie.
4. Réécris la deuxième phrase en commençant par « Si elle avait eu un bateau ».

Indice : Cherche ce qui entraîne chaque verbe : une condition avec « si », un verbe introducteur au passé, ou une expression de nécessité.

CORRIGÉ

1. « partirait » est au conditionnel présent : il exprime une hypothèse, liée à la condition « si elle avait un bateau » (si + imparfait).
2. « iraient » est un conditionnel présent à valeur de futur dans le passé : la promesse est passée et le voyage doit venir après elle.
3. « soit » est au subjonctif présent, imposé par l'expression de nécessité « il faudrait que ».
4. « Si elle avait eu un bateau, elle serait partie loin d'ici. » Avec si + plus-que-parfait, la principale passe au conditionnel passé.